

LES PIEDS DANS LE PLAT

AUX URNES ...

J'ai eu ce qu'on appelle le syndrome de la page blanche pour écrire cet éditorial. Autant les mots se sont écoulés facilement pour rédiger l'article portant sur le bilan de notre section, autant les idées sont restées bloquées pour parler de l'importance du vote. Il faut dire que le monde politique par son comportement depuis des années ne m'a pas facilité la tâche. On ne compte plus les reniements des promesses électorales (de tous bords), le cynisme des discours et la généralisation du clientélisme au fur et à mesure de la baisse du nombre de votants.

En pareil cas, je me tourne vers des citations qui ont marqué des époques de grandes crises.

J'en citerai deux. Celle d'Abraham Lincoln déclarant en pleine Guerre de Sécession que «le vote est plus fort qu'une balle de fusil», et celle de Winston Churchill à la sortie de la Seconde Guerre mondiale clamant dans la Chambre des Communes que «la démocratie est le pire système de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés dans l'histoire».

En dépassant plus de 80% de participation, pour désigner les représentants du personnel à la DGFIP, personne n'est en droit de dire que cette élection est marquée par la résignation. Les organisations syndicales, que ce soit au niveau national ou au niveau local, auront besoin plus que jamais de vos votes. Surtout dans un ministère pris dans la tourmente de réformes incessantes.

Ces réformes (qu'ils osent qualifier «d'efficaces et de rationnelles») se traduisent pour les agents par la dégradation des conditions de travail, la perte de pouvoir d'achat, la fermeture de site, l'abandon des missions du service public et bientôt par la déréglementation de la gestion du personnel. S'abstenir c'est encourager ces élites qui ont oublié la notion de l'intérêt général au profit d'un dogme néo-libéral à aller encore plus vite, plus loin et plus fort. Participer, mettre un bulletin de vote c'est croire que l'on peut inverser cette course folle.

Vous savez ce que représente la CGT, les valeurs qu'elle porte et sa détermination. Aucun mouvement social digne de ce nom ne peut se faire sans la CGT. Nous ne lâcherons rien !

VOTEZ !



TROIS ANNÉES D'ACTIVITÉ

Comme nous l'annoncions dans notre éditorial, nous vous proposons dans ces quelques lignes le bilan de trois années d'activité de notre section locale. En 2011 à travers nos professions de foi nous avons pris l'engagement de vous informer régulièrement de vos droits et des événements majeurs à travers nos publications et notre site. Au cours de ces trois années (*période octobre 2011 à aujourd'hui*) nous avons publié plus de 38 numéros du Pied dans le Plat. Ce journal retraçant les réformes et les conséquences au niveau local décrivant le non-entretien des immeubles et en corollaire la dégradation de nos conditions de travail. Nous aurions pu nous contenter de ce travail mensuel, mais nous sommes allés au delà.

Nous avons maintenu un système permanent de visite des petites trésoreries (*entre deux et trois fois par ans*) ou nous distribuons cette presse locale, mais nous permettent en même temps de faire remonter à la direction les demandes des agents. Cela peut aller d'un frigidaire dans une trésorerie, des luminaires ou des demandes d'entretien ou de matériel. Par ce travail de présence nous essayons à notre manière de peser dans l'amélioration des conditions de travail.

Nous avons renforcé de manière conséquente sur les gros sites (*Les Centres des Finances Publiques*) notre réseau de correspondant composé de militants pour nous permettre de suivre l'évolution au quotidien des aménagements et l'ambiance des services.

Nous n'avons jamais dérogé au devoir de discrétion quand nous défendons les agents sur des problèmes relationnels ou personnels et nous avons malheureusement constaté que le nombre d'agents en souffrance est en constante augmentation.

Nous avons publié systématiquement tous les comptes-rendus des CHS-CT (*compte-rendu exhaustif de 6 à 10 pages*) pour garder en mémoire ce que nous disions et pour s'en servir en cas de problème, des Comités Techniques Locaux et des CAPL portant sur la notation et les listes d'aptitude.

Nous n'hésitons pas non plus à nous servir du travail de qualité des autres sections de la CGT Finances Publiques pour publier notre propre guide sur les mutations et sur les conditions de travail.

Au cours de ces trois dernières années, nous avons aussi effectué deux campagnes d'information thématiques (*plus de 20 HMI*).

L'une portant sur les tenants et les aboutissants de la politique immobilière de l'Etat. Les animations «Flash» que vous pouvez trouver sur notre site ont été reprises par la section des Bouches du Rhône pour aider à la mobilisation des agents et éviter la vente du site de Sainte Anne (Combat de plusieurs semaines qui s'est traduit pour les agents par un recul de l'Administration).

L'autre portant sur les conditions de travail, mais dont les participants savent que cette campagne d'information n'est que le début d'actions futures.

Cette activité est très facilement vérifiable sur l'agenda présent sur notre site et nous avons mis en ligne l'ensemble de nos écrits. Cette activité et ce travail de fonds a permis d'augmenter le nombre d'adhérents et de militants alors que les suppressions de postes continuaient inlassablement **et nous a permis d'être la seule organisation du département à pouvoir présenter une liste complète**. Nous n'attendons pas une campagne électorale pour faire acte de présence. C'est notre manière de résister au rouleau compresseur et nous ferons tout pour éviter que la résignation s'installe dans l'esprit des agents ainsi que l'individualisme. C'est par ce biais que la Direction Générale compte passer en force ces réformes destructrices. C'est par l'information et par l'installation d'un esprit de résistance collective que nous les combattons.

Les trois prochaines années qui nous attendent seront extrêmement difficiles pour la collectivité que nous formons. La seule chose que nous pouvons promettre, c'est que nous ne lâcherons rien, et que nous ne faiblirons pas dans notre implication.

Le 4 décembre, donnez nous encore plus de force à votre vote avec la CGT Finances Publiques .

NOS CANDIDATS

Comité Technique Local

1. MME RIBOURG Hélène (Trés Mun Rochefort)
2. M BUFFETEAU Roger (SIE La Rochelle)
3. M BORGNET Jean Pierre (FI Royan)
4. M ROBERT Franck (SIP Royan)
5. MME MASSON Isabelle (Compta La Rochelle)
6. M PETIT Éric (BCR La Rochelle)
7. MME BUFFETEAU Albine (SIE La Rochelle)
8. MME LEBRUN Chantal (SIE La Rochelle)
9. MME LE CLECH Christine (SIE Saintes)
10. MME BRETTEES Martine (PRS La Rochelle)

11. MME JAMMET Corinne (SIP Marennes)
12. MME LAINE Catherine (CDIF La Rochelle)
13. MME MERCIER Francine (SIE Jonzac)
14. M LAINE Jean Philippe (SIP La Rochelle)
15. MME DEBEAUMONT Carine (SIP Marennes)
16. M BESAGNI Thierry (SIE Saint Jean d'Y)
17. M IRIART Gilles (Géomètre Saint Jean d'Y)
18. M SABRIE Jean Luc (Géomètre Jonzac)
19. MME CASIMIR Christiane (SIP Saintes)
20. MME LE BORGNE Marie (Brigade de renfort)

C.A.P.L

Inspecteurs

- Jean Pierre BORGNET (FI Royan)
- Hélène RIBOURG (Trés. Rochefort)
- Isabelle EHOUARNE (PCE La Rochelle)
- Marie-Christelle SAUVE (Trés. St Jean d'Y)
- Catherine RIPPEES (SIP Rochefort)
- Jean Yves ROY (SIE Marennes)
- Jeannine SIBONI (BDV Saintes)
- Jean Laurent ROUQUET (FI Saintes)

Contrôleurs Principaux

- Isabelle MASSON (Dir La Rochelle)
- Thierry BESAGNI (SIE St Jean D'Y)
- Albine BUFFETEAU (SIE La Rochelle)
- Chantal LEBRUN (SIE La Rochelle)

AAP 1ère classe

- Catherine LAINE (CDIF La Rochelle)
- François PROUHEZE (SIE La Rochelle)
- Christiane CASIMIR (SIP Saintes)
- Jérôme BOUFFLERS (Tres Royan)

Contrôleurs 1^e classe

- Martine BRETTEES (PRS La Rochelle)
- Christophe BOUTIN (SIP La Rochelle)
- Jean Philippe LAINE (SIP La Rochelle)
- Christiane UZAN (SIE Jonzac)

AAP 2ème classe

- Corinne JAMMET (SIP Marennes)
- Carine DEBEAUMONT (SIP Marennes)
- Gaston NORBERT (SIE La Rochelle)
- Christian LEQUOY (Tres Rochefort)

Contrôleurs 2^e classe

- Yves CHANGEY (EDRA 17)
- Marie LE BORGNE (EDRA 17)
- Florence DABIN (Tres St Pierre)
- Roger BUFFETEAU (Svce Commun La Rochelle)

Agents Administratifs 1^{ère} cl.

- Sylvia BOUCHET (Dir La Rochelle)
- Severine LABELLE (SPF Saintes)
- Benoit HURET (SIE Royan)
- Maxime BERNARD (SIE La Rochelle)



ÉCOLE DES DOUANES "AU DELÀ DU MÉPRIS"

Le CHS-CT 17 ne s'occupe pas que de la maison DGFIP, mais aussi de l'École Nationale de la Brigade des Douanes de La Rochelle et du Service des Pensions. Depuis plusieurs mois, cette instance planche sur la fusion des écoles des douanes qui est un des projets phare de ce ministère avec un budget de plus de 14.000.000€. La problématique de travaux se déroulant en pleine scolarité devrait faire essentiellement l'objet de nos critiques et de nos craintes et pourtant le gros point noir de ce dossier porte sur la gestion humaine des permanents. Sur cette gestion nous avons demandé que l'on inscrive au procès-verbal du 10/04/2014 le terme «*dégueulasse*» pour dénoncer l'attitude de notre ministère.



En effet, nous avons eu confirmation que l'arrivée des opérations commerciales faisait perdre le statut de surveillance à 59 agents (*sur 140*) de l'école au 01/09/2015. Compte tenu de la spécificité du travail de certains douaniers, le statut de surveillance permet, entre autres, de partir plus tôt à la retraite.

Pourtant en 2008, à la genèse du projet on avait garanti que rien ne changerait pour le statut des agents de l'école. Promesses répétées par les directeurs des douanes. La seule possibilité qui est offerte à ces permanents pour garder leur statut est de retourner dans les brigades de surveillance.

Une gageure quand on est en train de fusiller la plupart de ces brigades et qu'il n'y a pas de place dans le 17 pour les accueillir. Dans le pire des cas, l'agent qui veut garder son statut devra simplement demander au conjoint de pointer au chômage, de vendre la baraque et de refaire sa vie dans une autre région.

Nous avons demandé que l'on donne aux membres de ce CHS-CT le coût économique annuel que représente pour l'Etat le maintien du statut de surveillance de l'E.N.B.D. On attend toujours.

Un autre petit détail avait été omis. Au mois de novembre, un cadre B (militant de la CGT douane) a demandé à la direction de l'école des Douanes de lui donner une simulation du montant de sa paye en cas de perte de statut. Le résultat ne s'est pas fait attendre avec une perte mensuelle qui tournerait entre 300 et 340 € par mois. En quelques jours, c'est plus d'une cinquantaine de demandes qui sont tombées sur le bureau du directeur de l'école. La Direction Générale a alors ordonné de ne plus diffuser aucune information car le calcul est trop complexe avec des risques importants d'erreur. Pourtant les douanes avait garanti qu'il n'y aurait aucune perte de salaire sur les deux prochains échelons.

Lors du CHS-CT du 17/11/2014 qui s'est tenu à l'ENBD, **plus de 65 douaniers ont envahi cette instance** pour exprimer leur sentiment d'injustice et dénoncer la rétention d'information

Nous avons refusé de participer au vote du CHS-CT sur la fusion des écoles. Ni pour, ni contre, ni abstention. Comment pouvions nous émettre un avis devant le manque d'information des agents et des membres du CHS-CT 17, devant un calendrier de travaux inexact puisque l'attribution du premier lot (*le gros œuvre*) est sous le coup d'une contestation judiciaire de la part d'un des prétendants, devant une administration qui nous annonce en avril 2014 que la prochaine promotion des cadres C devrait être de 80 stagiaires alors que le nombre devrait dépasser les 200 et devant l'impossibilité de nous donner le nombre d'heures de cours délivrées dans cette école en 2015 ?

Par le refus de participer à ce vote, nous voulions signifier à la Direction Générale des douanes de mieux préparer les dossiers, de jouer carte sur table et de négocier. Un tel projet ne peut et ne doit pas aboutir à autant de sacrifices pour les agents.

Nous avons dénoncé l'attitude irresponsable de ce ministère qui est en train de mettre le directeur de cette école dans une situation intenable et qui plongera une grande partie de ses agents dans la difficulté financière et morale. Nous avons utilisé le terme de "pétaudière" pour imaginer nos propos et faire comprendre que tous les ingrédients sont réunis pour démarrer un conflit social dans une école en plein travaux. Un chantier d'une durée de plus de deux ans dont la gestion s'annonce extrêmement complexe (*Construction de nouveaux bâtiments, de nouvelles résidences pour les stagiaires et désamiantage du bâtiment de l'enseignement pour corser le tout.*)

Ce CHS-CT s'est terminé vers 19h00 avec plus d'une dizaine de questions diverses concernant la seule DDFIP 17 et portant sur des demandes de travaux, de réparations, de dysfonctionnement (*certaines secteurs d'assiette ayant l'impression d'être parfois un centre de contacts téléphoniques pendant les périodes de charges*) et de sécurité.

